

G I
K
A V V
C H
G R A N D
F C T C
- R O R L Y
S E I N E V
P A A
B H I J È V R E
S V

Territoire productif et innovant

IDENTIFIER L'INDUSTRIE ET LA PRODUCTION DANS LE TERRITOIRE GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

Rapport réalisé par Gilles Crague,



École des Ponts
ParisTech

Directeur de Recherches au Centre
international de recherche sur
l'environnement et le
développement de l'École Nationale
des Ponts et Chaussées

CIREN-ENPC

grandorlyseinebievre.fr

Pôle Développement économique et Emploi

Mise à jour le 09/10/2020



TABLE DES MATIERES

1. Introduction générale _____	3
2. La sphère productive : rayonnement du territoire et positionnement concurrentiel de son industrie _____	5
Activités exposées, activités abritées _____	6
Positionnement concurrentiel des établissements industriels _____	7
3. Technicité de l'emploi _____	11
Les ouvriers dans les services _____	12
Indicateur synthétique de l'emploi technique _____	13
4. L'économie val-de-marnaise vue à partir des flux de marchandises ____	15
Un sous-ensemble des flux de marchandises _____	15
Une typologie des marchandises transportées _____	16
La consistance logistique de l'Ile-de-France _____	16
Le Val-de-Marne et les flux de marchandises _____	17
5. Deux singularités productives : agro-alimentaire et construction ____	19
Un pôle agro-alimentaire _____	19
Un pôle construction _____	20
6. Perspectives et préconisations _____	24
Proposition pour la construction d'un tableau de suivi _____	24
La brique AGDE _____	25
La brique SITRAM _____	26
Prolongements _____	26
Synthèse du rapport _____	28
Objectif de la recherche _____	28
Synthèse des résultats _____	29
Préconisations _____	30

1. Introduction générale

Le « manifeste pour un territoire industriel et productif » explicite l'intention stratégique du territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) pour son développement économique. La présente étude a pour objectif de concevoir une nouvelle représentation de l'économie du territoire pour l'appuyer, partant du constat de l'insuffisance des mesures traditionnellement utilisées dans les études territoriales pour décrire l'industrie et la production. En effet, l'indicateur traditionnel du « nombre d'emploi dans la catégorie « industrie » de la NAF » s'avère inadéquat, puisque, mesurée ainsi, l'industrie représentait 12% des emplois en France en 2016, 8% en Ile-de-France, mais seulement 6% dans le territoire GOSB.

Cette inadéquation entre l'intention stratégique du territoire et la représentation traditionnelle de l'industrie est liée à des transformations dans l'organisation économique et dans ses représentations. Tel a été le fondement du travail de recherche réalisé. Plusieurs éléments peuvent être convoqués à l'appui de cette explication. On peut d'abord noter que la tertiarisation de l'emploi, l'importance stratégique de la connaissance dans l'économie et la croissance de l'investissement immatériel signalent moins une disparition de l'industrie qu'une recomposition de l'industrie (cf. les différentes appellations : nouvel âge industriel, nouvelle industrie, ou encore « hyper-industrie »¹). Par ailleurs, la relativisation de la fabrication doit beaucoup à l'extension des réseaux de production au-delà des cadres géographiques standards d'observation de l'économie (prégnance du cadre national) et à la diffusion de doctrines de développement préconisant une nouvelle distribution mondiale des fonctions productives (²), mais celle-ci n'a pas fait disparaître l'industrie de l'économie mondiale, loin de là : celle-ci est toujours largement prédominante dans le commerce international, organisée autour de chaînes de valeur globales. A contre-courant des théoriciens de la société post-industrielle, des observateurs de la vie économique signalent depuis deux décennies l'imbrication qui perdure, même si elle change de forme, entre d'une part, les services, les savoirs et le capital immatériel, et d'autre part, la fabrication.

Ce point de vue, qui réhabilite l'importance de l'industrie, est désormais présent et visible dans le débat public. S'en tenir là s'avère toutefois insuffisant. En effet, en insistant sur les phénomènes d'« articulation », d'« intégration » ou d'« imbrication », ce point de vue contribue à la critique des catégorisations classiquement utilisées pour « voir » l'industrie (par exemple, la nomenclature NAF), mais il s'arrête là : il est de peu de secours pour construire de nouvelles catégories, de nouvelles visions, de nouvelles mesures. On ne saurait observer sans instrument d'observation (sans lunette) et le propre d'une lunette est de construire un cadrage (un point de vue) qui simultanément met en lumière (ce qui se trouve dans le cadre) et laisse dans l'ombre (ce qui est hors-cadre). En définitive,

¹ Expression popularisée par P. Veltz en 2017 mais utilisée dès 2013 par O. Passet évoquant l'émergence d'une « hyper-industrie servicielle ». Cf. Passet, Olivier, « La France dans 10 ans : quelle évolution de notre modèle productif ? », Xerfi Synthèse n°3 – Novembre 2013.

² cf. le modèle de la courbe du sourire de Stan Shih, fondateur d'Acer, préconisant la localisation des fonctions marketing et R&D dans les pays « avancés » et celle de la fonction fabrication dans les pays à bas coûts.

l'objectif de cette recherche était donc le suivant : partant des critiques des catégorisations habituelles de l'industrie, proposer de nouveaux cadrages susceptibles d'améliorer la vision de l'industrie et de la production contemporaines.

La vision de « l'industrie » proposée dans ce qui suit relève moins d'un indicateur synthétique, mais s'appuie sur un ensemble d'indicateurs relatifs à des plans différents d'observation et d'analyse. Chaque plan particulier est (sciemment) réducteur ; c'est la juxtaposition des plans particuliers qui engendre une vue instructive de l'économie du territoire, ciblée sur la production et l'industrie.

Deux unités d'observation statistiques ont été utilisées : le stock d'emploi, unité classiquement utilisée dans les études territoriales ; les flux de matériaux et de produits. L'usage de cette dernière unité d'observation est original dans le cadre d'une étude centrée non sur le transport mais sur l'analyse du tissu productif. Il s'appuie sur deux constats. D'abord, le fait que la logistique constitue une composante centrale des nouvelles organisations productives. Il y a ensuite la relation intime entre empreinte carbone et importations dans un pays comme la France, dont l'économie est marquée par un déficit commercial dans le secteur manufacturier. Plus généralement, la préoccupation contemporaine pour l' « empreinte environnementale » de l'activité humaine s'est traduite à l'échelle territoriale par la mise à jour des « métabolismes urbains », dont les flux de marchandises constituent une des composantes cruciales. Pour réduire cette empreinte, une option consiste à développer une économie circulaire, en lieu et place des circulations économiques linéaires : tout projet d'économie circulaire constitue par définition un projet de reconfiguration des flux de matière et s'appuie a priori sur une connaissance de ces flux.

Le tableau de l'économie de GOSB présenté ci-après comprend trois grandes composantes :

1. La première approche l'activité productive à partir d'une description de son rayonnement et de son positionnement concurrentiel ;
2. La seconde approche saisit l'emploi non à partir de la nature des produits de l'entreprise mais de la technicité des postes de travail ;
3. La troisième approche décrit le positionnement du territoire dans les flux de matériaux et de produits

Le tableau de bord mobilise exclusivement des indicateurs statistiques. En effet, il s'agissait de produire une vue d'ensemble de l'économie du territoire, qui comprend, rappelons-le, 283000 emplois selon les données du recensement de 2016. L'interprétation des indicateurs chiffrés repose sur la comparaison systématique des valeurs mesurées dans le territoire GOSB avec une ou plusieurs références extérieures (variable selon les indicateurs).

2. La sphère productive : rayonnement du territoire et positionnement concurrentiel de son industrie

La réflexion sur le rôle de l'industrie dans/pour le développement des territoires s'appuie principalement sur la théorie dite de la base. On peut reprendre ici la formulation très éclairante de l'économiste et statisticien V. Hecquet pour décrire son principe : « L'emploi local peut être partagé en deux secteurs. Le premier, dit secteur « de la base économique », travaille à capter les revenus de l'extérieur et apparaît comme le moteur du développement [...]. Le second secteur travaille à satisfaire la demande locale et apparaît comme induit, résultant du peuplement et de l'évolution des revenus »³. Pour les économistes inventeurs de cette théorie dans l'après-guerre, l'industrie jouait un rôle crucial parce qu'elle exportait sa production hors du territoire et captait en retour des revenus ; elle constituait autrement dit la « base économique » et l'on parle alors plus spécifiquement de « base productive » ou de « sphère productive ». Or, comme le rappelle V. Hecquet, et comme nous l'évoquons plus haut, la mesure de la « sphère productive » via les catégories de la NAF signale un « recul industriel » important depuis le milieu des années soixante-dix, qui ne coïncide pas nécessairement avec un moindre rayonnement des activités implantées dans un territoire. Cette inadéquation a conduit certains économistes à reconsidérer et redéfinir le périmètre des activités économiques qui tirent leur revenu de l'extérieur.

C'est le travail qu'ont entrepris P. Frocrain et P.-N. Giraud qui se sont proposés d'identifier pour le cas français ce qu'ils ont appelé les emplois exposés et les emplois abrités⁴. Etant données les données statistiques disponibles, cette identification n'est pas aisée et plusieurs méthodes ont été expérimentées. Frocrain et Giraud ont choisi une méthode axée sur la géographie des emplois. L'idée est la suivante : sera considéré comme un secteur abrité, un secteur dont la répartition géographique nationale se confond ou s'approche de la répartition de la demande finale et des revenus. La méthode de Frocrain et Giraud permet de montrer que l'essentiel des secteurs de l'industrie manufacturière est « exposé », tout comme l'agriculture et les industries minières ; la construction et les secteurs « infrastructures équipements » sont en revanche abrités ; certains secteurs de services sont « exposés », et représentent près d'un emploi exposé sur deux aujourd'hui (un sur trois en 1999).

Le changement de vocabulaire (le couple base/résidentiel laisse la place au couple exposé/abrité) change aussi la perspective de l'analyse. Dans la théorie de la base, classique ou étendue, le fait de tirer un revenu d'une vente à l'extérieur du territoire est essentiellement vu comme une entrée d'argent dans le territoire qui ira stimuler l'économie résidentielle. Dans les travaux plus récents, capter des revenus de l'extérieur signifie d'abord « être en concurrence » avec des acteurs situés en-

³ Hecquet, V., 2013. Emploi et territoires de 1975 à 2009 : tertiarisation et rétrécissement de la sphère productive. *Economie et Statistique* 462, 25–68. <https://doi.org/10.3406/estat.2013.10215>

⁴ Frocrain, P., Giraud, P.-N., 2019. The Evolution of Tradable and Non Tradable Employment: Evidence from France. *Economie et Statistique / Economics and Statistics* 87–107.

dehors du territoire et par conséquent, se voir potentiellement mis en danger par leurs productions. Une nouvelle problématique a donc émergé dans l'analyse des activités « tirant leurs revenus de l'extérieur » qui se propose de saisir leur mode d'insertion dans la compétition globale.

Cette nouvelle perspective, centrée sur les formes de concurrence et le positionnement stratégique, a conduit à une nouvelle lecture du champ de l'industrie tel qu'il est classiquement défini et décrit, dans la NAF, à partir de la nature du produit et/ou du process (le textile, l'automobile, la mécanique, ...). Une telle lecture a été proposée par le cabinet McKinsey au milieu des années 2000. Celui-ci a proposé une typologie de l'industrie construite à partir de la caractérisation du positionnement concurrentiel du point de vue de la compétitivité coût et hors coût et des barrières physiques à la concurrence (coût de transport/logistique). Cinq types, groupes de secteurs industriels, ont alors pu être identifiés (cf. plus loin). Cette information sur le positionnement concurrentiel permet ainsi d'affiner la caractérisation du tissu industriel du territoire GOSB : elle permet à la fois de mettre en évidence quels sont les facteurs-clés de la compétitivité des entreprises industrielles (au sens de la NAF) présentes à GOSB, et aussi de signaler une sensibilité/exposition à la concurrence internationale, notamment des pays à bas coût.

On présente ci-dessous la lecture du tissu productif de GOSB à partir de ces deux typologies. Une première section analyse GOSB du point de vue des emplois exposés et abrités. Une seconde section présente GOSB du point de vue des groupes de secteurs industriels analysés à partir de leur positionnement compétitif.

Activités exposées, activités abritées

Emplois	Fr (milliers)	GOSB
Exposés	6 539	55 617
Abrités	20 503	138 344
Part exposés	24%	29%

Source : base de données AGDE, EPT GOSB ; Frocrain&Giraud, 2019

Les emplois de GOSB comprennent une part plus importante d'emplois exposés qu'en moyenne en France : près d'un emploi sur trois à GOSB est un emploi exposé (un sur quatre en France dans l'ensemble). En volume, près de 56000 emplois de GOSB sont des emplois exposés. Rappelons que les données du recensement de 2016 estimaient l'emploi industriel (selon la NAF) de GOSB à 17000 emplois, soit trois fois moins. Autrement dit, à GOSB, 2 emplois exposés sur 3 sont des emplois de services (1 sur 2 en France) : l'industrie représente ainsi une fraction moindre de l'emploi exposé à GOSB qu'en France dans son ensemble.

Le profil des emplois exposés de GOSB comprend plusieurs spécificités. D'abord, et sans surprise, l'importance du secteur du transport aérien (aéroport d'Orly). On constate aussi une importante spécificité associée à l'activité logistique. Ces deux caractéristiques relativement attendues en cachent néanmoins d'autres et l'on observe aussi des spécificités dans le champ des activités de « fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques » et des « activités d'assainissement et autres services de gestion des déchets ».

On notera aussi une singularité liée à une activité très spécifique et comprenant très peu d'emploi en France –les services d'assistance minière. Il s'agit de l'établissement LafargeHolcim France situé à Vitry-sur-Seine et comprenant 20 emplois relevant de la catégorie « activités de soutien aux autres

industries extractives ». La faiblesse de ses effectifs ne fait pas moins de cet établissement une singularité du tissu productif de GOSB.

Enfin, une dernière spécificité notable des emplois exposés à GOSB est liée à une surreprésentation des « activités de sièges sociaux ». On trouve parmi les établissements les plus importants tout à la fois des sièges d'entreprise régionale ou des centres directionnels de second rang de grands groupes (Sanofi, Crédit Lyonnais, Hop !, Casino).

Une analyse de spécificité analogue a été conduite pour l'emploi abrité. Cinq activités peuvent être mises en évidence. Trois relèvent d'une activité de service, notamment à destination des entreprises, et sans lien a priori avec un savoir-faire technique. Il s'agit du commerce de gros (à rapprocher de la spécificité associée à la logistique dans les emplois exposés), d'activités de soutien administratif aux entreprises et d'activité de sécurité et d'enquête. Trois autres activités sont au contraire inscrites dans une technicité explicite : collecte, traitement et distribution d'eau ; construction de bâtiments et « autres activités professionnelles, scientifiques et techniques ». Cette dernière mériterait une investigation plus approfondie. On peut faire l'hypothèse qu'elle signale la présence significative de bureaux d'études techniques. Plus généralement, on constate que dans l'ensemble des emplois dits abrités, le poids de ceux opérant sur l'énergie, l'eau, les déchets, l'environnement bâti et la construction (appelons-le « emploi productif ») est supérieur à celui qu'ils ont en France dans son ensemble (un emploi abrité sur quatre à GOSB, un sur six en France).

En définitive, si l'industrie a un poids moindre dans l'emploi exposé de GOSB comparativement à son poids dans l'emploi exposé français, en revanche, au sein de l'emploi abrité, l'« emploi productif » y a un poids plus important qu'en France.

Positionnement concurrentiel des établissements industriels

Les experts McKinsey ont construit une typologie des secteurs industriels qui reposent sur 4 grands critères : la nature de la concurrence, l'avantage comparatif de la France, les barrières au transfert et l'impératif de proximité des marchés. A partir de là, une typologie en cinq groupes a été mise en évidence qui coïncide avec un gradient général concurrence par les coûts/concurrence par l'innovation (cf. figure ci-dessous). Les cinq grands groupes d'industries sont les suivants :

- > « moteurs d'innovation » (exemples : aéronautique, énergie, pharmacie, électronique)
- > « marque » (exemples : mode, luxe, parfum, produits du terroir)
- > « continentaux » (exemples : bois, papier, ciment, chimie, matériaux de construction)
- > « équilibre instable » (exemples : automobile, mécanique, acier)
- > « fortement exposés » (exemples : textile, jouets, habillement, équipements ménagers)

Figure 15 : Cinq groupes de secteurs industriels ayant des problématiques de compétitivité spécifiques



L'utilisation de la typologie McKinsey permet de mieux caractériser les différents secteurs industriels présents dans le territoire GOSB en spécifiant la nature du positionnement concurrentiel des établissements industriels qui y sont implantés. On constate ainsi que des établissements qui appartiennent pourtant au même secteur de la NAF (niveau division) peuvent avoir des positionnements de marché différents. C'est par exemple le cas de la fabrication de produits alimentaires, secteur de loin le plus important de GOSB avec près de 2800 emplois (« continentaux » ou « instables »), de la fabrication de produits pharmaceutiques (« moteurs d'innovation » ou « exposés »), de la fabrication de vêtements (« marque » ou « exposés ») ou de l'activité « réparation et installation de machines et d'équipements » (une petite part se trouve dans le secteur des « moteurs d'innovation »). Selon le positionnement concurrentiel, les enjeux de développement de l'entreprise, et par suite, ses besoins, ne sont pas les mêmes. Signalons, en particulier, le cas des entreprises relevant de secteurs à « équilibre instable », entreprises à fort enjeu puisque celles-ci doivent tout à la fois améliorer leur compétitivité coût tout en développant des stratégies volontaristes de marketing stratégique du fait d'une demande d'innovation tirée par les clients.

7% des emplois de GOSB peuvent être spécifiés au moyen de la typologie McKinsey. Ce taux coïncide avec le poids de l'industrie dans l'emploi de GOSB tel qu'on peut le mesurer à partir des données du recensement de 2016 (environ 6%).

	Nb établissements		Effectif emploi		Effectif emploi France 2003 (milliers)	
Les moteurs d'innovation	84	5%	2001	14%	270	7%
Les secteurs de marque	392	21%	1977	14%	179	5%
Les secteurs continentaux	574	31%	4384	32%	1158	30%
Les secteurs en équilibre instable	548	29%	4277	31%	1575	41%
Les secteurs fortement exposés	261	14%	1264	9%	616	16%
Total Mck	1859	100%	13903	100%	3798	100%
Part activité MaCK (tot = 193961 emplois)		4%		7%		

Source : base de données AGDE EPT GOSB ; McKinsey Global Institute, « Donner un nouvel élan à l'industrie en France », 2006

L'industrie dans GOSB est marquée par un poids plus important des activités industrielles « moteurs d'innovation » et « secteurs de marque » : 28% des emplois industriels dans GOSB, 12% à l'échelle nationale. La part des secteurs « continentaux » est comparable à celle constatée au niveau national (un emploi industriel sur trois). Il en résulte une moindre présence dans GOSB des emplois industriels relevant de secteurs en équilibre instable ou fortement exposés. On notera néanmoins que près d'un établissement sur trois, représentant un emploi industriel sur trois, relève d'entreprises à « équilibre instable », évoquées ci-dessus et dont les enjeux de développement s'avèrent particulièrement complexes dans la période actuelle (nécessité d'allier compétitivité-coût et marketing stratégique).

On peut signaler, au passage, une caractéristique remarquable des établissements industriels à GOSB : ils sont absents (ou presque) de la liste des plus grands établissements du territoire. Parmi les 14 établissements comprenant plus de 1000 salariés, un seul relève de l'industrie (type « moteur d'innovation ») : il s'agit de l'établissement de Thalès Air System à Rungis. Ce constat d'ensemble peut être affiné, en lien avec la typologie McKinsey. On constate alors :

- *la singularité du type « moteur d'innovation » marquée par la part de l'emploi présent dans un établissement de plus de 1000 salariés : il s'agit de l'établissement Thalès mentionné ci-dessus ;
- *les secteurs relevant du type « marque » et « exposé » présentent un profil analogue et marqué par l'importance des établissements de plus de 250 salariés ;
- *les secteurs « continentaux » et « instables » sont marqués par le poids des petits établissements.

En ce qui concerne la répartition géographique de l'emploi industriel, trois communes se signalent par un effectif de plus de 2000 salariés : Rungis, Vitry et Ivry. Le profil de Rungis est marqué par la présence de Thalès, et donc l'importance de l'industrie « moteur d'innovation ». Vitry est marquée par l'importance des emplois « instables » et aussi et surtout « exposés » (plus d'un quart de l'emploi industriel de cette commune) et la faiblesse des secteurs industriels de type « moteurs d'innovation » et « marque ». On observe à Ivry un profil général plus proche de la moyenne du territoire (en particulier, près d'un quart des emplois dans les secteurs « moteur d'innovation » et « marque »). On notera la spécificité des profils des communes de Chevilly-Larue et Gentilly associée à l'importance des secteurs de marque (L'Oréal à Chevilly-Larue). Plusieurs communes se caractérisent par un profil mixte comprenant pour moitié des emplois relevant des secteurs continentaux et pour moitié des secteurs « instables » : Choisy-le-Roi, Morangis, Villeneuve-le-Roi, voire Villejuif.

La répartition de chacun des « types McKinsey » est assez nettement différenciée : les secteurs « moteurs de l'innovation », « marque » et « exposés » sont géographiquement concentrés dans une ou quelques communes. Les secteurs continentaux et instables sont répartis de façon plus diffuse entre les différentes communes.

Lorsqu'on examine la spécificité sectorielle des différents types McKinsey présents à GOSB, on peut noter que :

*au-delà de l'établissement Thalès de Rungis, le territoire GOSB comprend des établissements relevant des secteurs « moteurs d'innovation » dans la fabrication d'autres matériels de transport, les « autres fabrications » et la réparation et installation de machines et d'équipements ;

*les secteurs de « marque » comprennent des activités relevant de la publication, des « autres fabrications », de la fabrication de vêtements, de la production cinématographique ou musicale ;

*Les secteurs « continentaux » présentent une assez grande diversité, allant des produits alimentaires, à l'impression en passant par les activités liées à l'eau, aux déchets, etc. ;

*Dans le secteur des activités « instables », on trouve en particulier la fabrication de véhicules à moteur, en plus de différents autres types de fabrication ;

*Enfin, parmi les secteurs exposés, on notera plus particulièrement l'importance de la fabrication de produits pharmaceutiques.

3. Technicité de l'emploi

Comme évoqué en introduction, l'industrie est le plus souvent appréhendée à partir de la NAF, c'est-à-dire une nomenclature des secteurs d'activité dont les catégories visent à décrire les entreprises à partir des produits commercialisés. Une autre manière d'appréhender l'industrie a néanmoins été développée, de façon plus discrète, qui consiste à décrire non pas l'activité d'une entreprise (les produits ou prestations qu'elle commercialise) mais les métiers de ceux qui travaillent. L'industrie se définit et se saisit alors à partir des métiers industriels. Cette approche a été développée par Frédéric Lainé, statisticien au Ministère du Travail au milieu des années 2000⁵. Celle-ci présente plusieurs intérêts.

Elle permet d'abord de montrer que les « secteurs industriels » ne se confondent pas avec les « métiers industriels ». C'est là une évolution importante des organisations productives.

A partir de là, deux constats peuvent être faits. Le premier mettra en exergue la présence de métiers non-industriels dans l'industrie : « L'emploi industriel n'est pas composé uniquement de métiers industriels », affirmait F. Lainé en 2005, notamment parce que « l'industrie fait appel à des activités de service ». Ce phénomène est donc très loin d'être nouveau et a été identifié dès les années 2000 par la « commission permanente de concertation pour l'industrie –CPCI » (devenue Conférence Nationale en 2010, puis Conseil National pour l'Industrie en 2013). Voici ce qu'écrivaient les rédacteurs du rapport annuel 2002-2003 de cette commission en parlant des entreprises industrielles : « [...] le "cœur de métier" n'est pas toujours centré sur la production industrielle au sens restreint du terme : l'innovation ou la politique commerciale sont souvent plus fondamentales. [...] Alors que la rationalisation de la production favorise l'externalisation des services et la restructuration des groupes, l'évolution de la demande incite de nombreuses entreprises à associer une part croissante de services à la fourniture de leurs produits industriels ». Selon cette perspective, le non-recouvrement entre secteurs industriels et métiers industriels se manifeste par la tertiarisation de l'emploi dans les secteurs industriels.

Mais ce n'est là qu'une façon, réductrice, d'appréhender la non coïncidence entre secteurs industriels et métiers industriels. Car, en effet, et c'est le second constat qui peut être établi, notamment dans le travail de F. Lainé, « inversement, les secteurs non industriels mobilisent des métiers industriels [...] Les métiers industriels [sont] présents aussi hors des établissements industriels ». Là aussi, ce phénomène a été repéré dès le début des années 2000, puisqu'un rapport de la CPCI y indiquait que « de nombreuses activités de services sont de plus en plus dépendantes de leurs fournitures industrielles ». Dans son étude, Lainé envisageait les métiers industriels comme « les métiers en rapport direct avec la conception, la réalisation d'un produit industriel, ou encore la maintenance de machines ». On trouvera dans le tableau ci-dessous, à titre d'illustration, la part, parfois très importante, de l'emploi relevant de certains métiers industriels exercé hors des secteurs industriels.

⁵ Lainé, Frédéric, 2005, « Secteurs et métiers industriels – L'industrie n'est plus ce qu'elle était », DARES Premières Informations Premières Synthèses, n°16.2

Les principaux métiers industriels s'exerçant en dehors de l'industrie

En pourcentage

	Part de l'emploi hors de l'industrie
Ingénieurs études et recherche.....	53
Ouvriers qualifiés de la maintenance.....	51
Techniciens de la maintenance.....	51
Techniciens électricité-électronique	46
Ouvriers non qualifiés de la mécanique.....	36
Techniciens de process	35
Ouvriers qualifiés formage du métal.....	31

Source : Enquête emploi 2002, Insee ; traitement : Dares.

Source : Lainé, 2005

Retenons ici que la tertiarisation de l'emploi dans les secteurs industriels n'est qu'une facette de l'évolution des systèmes productifs ; une autre facette, moins souvent décrite, est la « hausse importante de l'emploi pour les métiers industriels exercés hors de l'industrie ». On propose de parler de technicité de l'emploi pour évoquer ce phénomène ; cette technicité peut concerner tant une entreprise d'un secteur industriel qu'une entreprise de service. Identifier l'industrie et la production aujourd'hui passe donc aussi par l'identification de l' « emploi technique » et des « métiers industriels », par-delà les secteurs industriels.

Pour saisir ce phénomène, il faut croiser une information sur les secteurs avec une information sur les métiers. C'est ce principe qui a été mis en œuvre pour analyser l'emploi de GOSB, à partir des données des recensements 2006 et 2016, où un indicateur relatif au poste de travail (nomenclature PCS en 6 et 23 postes) est croisé avec un indicateur du secteur de l'établissement (4 grands groupes sont distingués : industrie/construction/commerce transports et services divers/secteur public).

Une première section portera sur l'emploi ouvrier, typique de l'activité de fabrication, et sa « localisation sectorielle ». Une seconde section proposera un indicateur synthétique de technicité.

Les ouvriers dans les services

Les ouvriers représentent 20% des emplois de France en 2016, seulement 13% en Ile-de-France, mais 17% à GOSB.

Si en France, un peu plus de 40% des ouvriers travaillent dans l'industrie ou la construction, ils ne sont que 27% dans le territoire de GOSB (31% en Ile-de-France) : près de 2 ouvriers sur 3 travaillent dans le secteur « commerce transports et services » dans le territoire GOSB.

Les variations des effectifs ouvriers sont très contrastées selon l'agrégat sectoriel considéré : dans les secteurs industriels, près d'un emploi ouvrier sur trois a été supprimé entre 2006 et 2016, soit une variation beaucoup plus importante que dans l'ensemble des secteurs. On notera toutefois une résistance de l'emploi ouvrier dans le secteur « commerce transports et services » en France, en Ile-de-France et à GOSB sur la même période (une baisse de 4% dans ce secteur dans le territoire GOSB, alors que les secteurs industriels y perdaient un emploi ouvrier sur trois).

Plusieurs sous-catégories composent l'emploi ouvrier, selon qu'il est qualifié ou non-qualifié, de type industriel ou de type artisanal, ou qu'il s'agisse de chauffeurs ou d'ouvriers de la manutention. De façon générale, en France, les différentes catégories ouvrières ont des poids différents selon le secteur d'activité : importance des ouvriers de type industriel dans l'industrie, des ouvriers de type artisanal dans la construction et des chauffeurs et ouvriers de la manutention dans le secteur « commerce transports et services ». Cette répartition est significativement déformée lorsqu'on examine le territoire GOSB : pour toutes les catégories ouvrières, le secteur prépondérant est le secteur « commerce transports et services ». Par exemple, ce secteur accueille près d'un ouvrier qualifié de type industriel sur deux et 70% des ouvriers non qualifiés de type industriel qui travaillent dans le territoire GOSB (le secteur industriel n'accueille que 30% des ouvriers qualifiés et que 12% des ouvriers non-qualifiés de type industriel).

Le profil de l'emploi ouvrier de GOSB se caractérise par l'importance des chauffeurs : un ouvrier sur cinq (13% en France, 14% en Ile-de-France). Cette surreprésentation se retrouve au sein des ouvriers travaillant dans l'industrie (14% des ouvriers des secteurs industriels de GOSB sont des chauffeurs) tout comme dans le secteur « commerce transports et services divers » (27% de chauffeurs). Signalons toutefois qu'importance ne signifie pas prééminence des chauffeurs ou des ouvriers de la manutention : ils représentent un peu moins de 40% des ouvriers de GOSB. L'importance de l'emploi ouvrier dans le secteur « commerce transports et services divers » procède d'une pluralité de métiers ouvriers et ne relève donc pas simplement de la fonction logistique (chauffeurs, ouvriers de la manutention).

Indicateur synthétique de l'emploi technique

La nomenclature PCS en 23 niveaux permet de différencier pour les différents niveaux hiérarchiques (cadres, professions intermédiaires, employés/ouvriers) les postes de nature technique des postes de nature administrative ou commerciale. On trouve dans la 1^{ère} catégorie les emplois d'ingénieurs et cadres technique, les techniciens, les contremaitres et agents de maîtrise et les ouvriers. En regroupant l'ensemble de l'emploi de ces différentes catégories, on peut ainsi différencier un nouvel ensemble socioprofessionnel, celui des "emplois techniques".

	France	IdF	GOSB
%emplois tech/emploi total hors public	44%	37%	45%
%emplois tech/total industrie	71%	61%	64%
%emplois tech/total construction	64%	66%	70%
%emplois tech/total services	31%	29%	36%

Source : Recensement Général de la Population 2016

L'emploi technique représente près d'un emploi sur deux dans le territoire GOSB, soit 1 point de plus qu'en France et 8 points de plus qu'en Ile-de-France. On retrouve cette spécificité technique de l'emploi du territoire GOSB dans le secteur de la construction (70%) et dans celui du « commerce transports et services divers » (36%). Dans l'industrie, deux emplois sur trois à GOSB sont des emplois techniques, la part y est légèrement supérieure en France, légèrement inférieure en Ile-de-France. De façon générale, la technicité constitue une caractéristique de l'emploi dans le territoire GOSB qui le distingue de l'emploi francilien, quel que soit le secteur, et quel que soit le niveau hiérarchique. On peut en particulier souligner la forte technicité des cadres de GOSB travaillant dans les secteurs de la construction et du « commerce transports et services divers » ou des professions

intermédiaires et des employés/ouvriers dans le secteur « commerce transports et services divers » : dans toutes ces catégories, la part de l'emploi technique à GOSB est supérieure à celle constatée en France dans son ensemble. On notera ainsi que le secteur « commerce transports et services divers » à GOSB se caractérise par la technicité de ses emplois.

Entre 2006 et 2016, l'industrie francilienne tout comme celle de GOSB perdent un ingénieur et cadre technique sur 10, un technicien sur 5 (les effectifs de ces catégories sont stables dans l'ensemble de la France), mais on constate parallèlement une hausse de 31% des emplois d'ingénieurs et cadres techniques dans le secteur « commerce transports et services divers » dans le territoire GOSB. On peut aussi y noter une forte hausse des cadres techniques et des techniciens dans le secteur de la construction entre 2006 et 2016.

On peut de façon analogue examiner la technicité du côté des "petits patrons" (catégorie « artisans, commerçants et chefs d'entreprise » de la nomenclature PCS) en examinant la part relative de la catégorie « artisans » dans cet ensemble. Le constat est le même que pour les catégories de la hiérarchie salariale : GOSB se caractérise par l'importance des gens de métiers (artisans) dans le groupe des petits patrons (54% contre 48% en Ile de France). On notera une spécificité francilienne et du territoire GOSB : la surreprésentation des artisans dans le secteur « commerce transports et services divers », qui signale à nouveau la technicité de l'emploi du secteur « commerce transports et services divers » en Ile de France et à GOSB. Signalons pour finir que la catégorie artisans voit ses effectifs croître de façon très significative entre 2006 et 2016, dans la construction et dans le « commerce transports et services divers », en France, en Ile de France et à GOSB.

On constate ainsi des dynamiques positives de certaines formes d'emploi techniques lors de la dernière décennie dans le territoire GOSB. Celles-ci ne concernent aucunement les secteurs industriels traditionnels, dont l'emploi subit une nouvelle baisse drastique, quelle que soit le niveau hiérarchique. C'est dans des espaces professionnels inédits que ces dynamiques peuvent être identifiées : dans le secteur « commerce transports et services divers », et du côté des indépendants (artisans).

4. L'économie val-de-marnaise vue à partir des flux de marchandises

Les flux de matériaux et de marchandises sont au cœur de plusieurs enjeux de la production contemporaine. Enjeu de compétitivité, puisque celle-ci passe aujourd'hui par l'insertion dans des « chaînes globales de valeur », dont l'organisation logistique constitue l'une des armatures. Enjeu environnemental, puisque ces flux matérialisent, pour partie, des métabolismes urbains dont il s'agit de réduire l'empreinte sur les ressources, via, par exemple, leur reconfiguration dans une économie (plus) circulaire.

Une première description de ces flux a été réalisée qui mobilise les données SITRAM (Système d'information sur les transports de marchandises) produites par le Service des données et études statistiques (SDES) du Ministère de la transition écologique et solidaire (MTÉS). Les données SITRAM proviennent de deux sources : une enquête sur le transport routier de marchandises (TRM) réalisé par sondage dans la base nationale des immatriculations de véhicules ; le recueil des données de VNF (exhaustives). Le transport ferroviaire, minoritaire en France, n'est plus identifié dans SITRAM depuis 2006.

Un sous-ensemble des flux de marchandises

L'information SITRAM donne à voir une partie de l'ensemble des flux de marchandises, selon un point de vue spécifique qui n'épuise pas leur analyse :

*L'origine et la destination de la marchandise transportée sont localisées au département.

*Les marchandises transportées sont quantifiées via deux mesures : une mesure en tonnes et une mesure en tonnes-kilomètres. Contrairement aux données de douanes relatives au commerce extérieur du pays (en valeur), les données SITRAM sont des mesures physiques, en tonnes.

*les flux logistiques identifiés sont des flux massifiés au sens où ils sont portés par des véhicules ayant une capacité de charge minimale (par exemple, les véhicules routiers dont le PTAC est supérieur à 3,5T). Les données SITRAM sont donc relatives à des systèmes logistiques hiérarchisés et donnent à voir un segment particulier de ce système : il ne s'agit pas de la logistique du dernier kilomètre mais plutôt de l'armature logistique de maille départementale (acheminement de marchandises vers des sites dédiés de distribution, stockage et/ou transformation).

*les données SITRAM saisissent principalement les flux de marchandises entre les départements français.

Une typologie des marchandises transportées

L'un des grands intérêts des données SITRAM est de donner à voir le contenu des marchandises transportées

La caractérisation des marchandises transportées prend appui sur la nomenclature NST 2007 qui permet d'identifier plusieurs types de marchandises.

On peut d'abord distinguer produits des industries extractives et produits manufacturés. En dépit de la tertiarisation de l'économie, le grand intérêt des données SITRAM est de redonner à voir la place et le rôle des produits des secteurs primaires et secondaires dans les flux d'échanges de marchandises, et en particulier ceux directement extraits du sol et du sous-sol (agriculture, industries extractives).

L'intérêt de ces matériaux des secteurs primaires (en-dehors des produits de l'agriculture) est qu'ils sont les intrants de processus de transformation-fabrication : la géographie de leurs flux a donc à voir avec la localisation des lieux où s'opèrent ces processus.

Les produits des industries manufacturières font l'objet d'une segmentation relativement désagrégée que seule la représentativité statistique met à mal⁶. Ceci permet en particulier de distinguer les produits et marchandises liés au secteur de la construction et du BTP, des matériaux de base (sable, gravier, ...) aux produits manufacturés typiques de ce secteur.

Enfin, les données SITRAM permettent de repérer les marchandises prises en charge par une activité logistique spécialisée : la « messagerie » et le transport de « marchandises groupées ». Ces catégories permettent de repérer des cas où une pluralité d'expéditeurs et de destinataires est prise en charge par un même logisticien. Même si ces deux catégories ne permettent pas d'identifier de façon précise le contenu des marchandises sous-jacentes, elles permettent d'estimer, dans l'ensemble des flux de marchandises transportées, la part prise par ce qu'on peut appeler une « activité logistique pure » (on pourrait aussi parler ici de « plateforme logistique »), c'est-à-dire une activité qui repose sur la seule optimisation des distances et des temps de transport, indépendamment des produits mis en circulation.

La consistance logistique de l'Ile-de-France

L'analyse du Val-de-Marne du point de vue des échanges de marchandises appréhendés à partir des données SITRAM 2018 s'est principalement appuyée sur une comparaison du profil du 94 avec les autres départements d'Ile-de-France. Ce parti pris est justifié par la mise en évidence d'une certaine cohérence logistique de la région Ile-de-France, c'est-à-dire une importance relative des échanges internes par rapport aux entrées et aux sorties de marchandises : les flux internes y sont respectivement deux fois et trois fois plus importants que les flux en entrée ou en sortie. Les flux en entrée sont plus importants que les flux en sortie et le déficit régional se monte à 8 millions de tonnes (à comparer aux 107 millions de tonnes qui circulent à l'intérieur de l'espace francilien en 2018).

L'analyse du Val-de-Marne nécessite ainsi de comprendre plus particulièrement la place et le rôle de ce dernier dans le système d'échanges de marchandises francilien.

En ce qui concerne le contenu des marchandises échangées, le profil francilien est marqué par les caractéristiques suivantes :

-par rapport au profil d'ensemble de la France : une moindre importance des produits de l'agriculture, une plus grande importance des produits issus des industries extractives ; toutefois, si on les

⁶ Ce qui peut être le cas lorsque l'unité géographique d'analyse est le département.

additionne, on constate que les produits issus de ces 2 activités « primaires » (agriculture et industries extractives) représentent près de 40% des tonnages transportés.

- si l'on fait la somme des produits manufacturés et des marchandises groupées, la part relative est strictement égale en France et en Ile-de-France (54%), mais on constate une importance accrue du transport groupé en Ile-de-France (comme d'ailleurs aussi de la messagerie), ce qui signale l'importance de l'activité de logistique pure dans la prise en charge des flux de marchandises vers l'Ile-de-France.

-on constate l'importance des produits des industries extractives dans les flux internes franciliens (un tiers des tonnages intérieurs transportés) ;

-on observe l'importance des systèmes logistiques purs (groupage et messagerie) en Ile-de-France, notamment pour les échanges avec l'extérieur.

En définitive, trois traits distinctifs importants caractérisent le système de flux de marchandises francilien : l'importance des circulations internes ; l'importance des produits des industries extractives, notamment dans les flux internes ; l'importance des flux logistiques purs, notamment pour les échanges extérieurs.

Le Val-de-Marne et les flux de marchandises

Comme signalé ci-dessus, les produits des industries extractives constituent un trait spécifique des flux de marchandises franciliens. Dans tous les départements franciliens, les produits déchargés relevant des industries extractives relèvent pour 98% ou plus du groupe « Pierre, sables, graviers, argiles, tourbe et autres produits d'extraction n.c.a. » (cf. ci-dessus). Il s'agit autrement dit de produits associés à l'activité constructive.

L'analyse des flux de ce type de matériaux fait apparaître un fonctionnement francilien où :

1. la 1^{ère} couronne importe du « sable » et exporte de la « terre » ;
2. le 77 tient un rôle particulier, puisqu'il importe de la terre et exporte du sable, et qui est par ailleurs caractérisé par l'importance des circulations internes pour ces 2 types de matériaux ;
3. on constate une circulation interne des matériaux dans certains départements seulement, et en particulier au sein du 94 dont c'est une caractéristique distinctive au sein de la première couronne : Pour ce type de matériaux, les déchargements dans le 94 proviennent pour 35% de chargements effectués dans le 94. Aucun chargement à destination du 94 n'est effectué hors Ile-de-France, ce qui constitue une singularité du 94 parmi les départements franciliens. Cet approvisionnement strictement régional et l'importance des flux internes à l'espace départemental sont l'indice d'une organisation productive locale propre : le département ne se contente pas d'importer du sable et gravier et d'exporter des terres.

En ce qui concerne les produits manufacturés, le profil du Val-de-Marne présente les traits caractéristiques suivants :

1. Le rôle tout à fait singulier des produits alimentaires, qui coïncide avec une autre spécificité très importante associée aux produits de l'agriculture. Les flux déchargés de produits de l'agriculture dans le 94 sont les plus importants des départements franciliens, équivalents à ceux du 77 ou du 91 ; mesurés en tonnes-kilomètres, les flux val-de-marnais sont les plus importants d'Ile-de-France, et signalent que le 94 constitue la porte d'entrée francilienne d'un vaste réseau de collecte de produits de l'agriculture.

2. Le 94 joue un rôle au sein de la première couronne francilienne dans les circulations relatives aux produits « coke et produits pétroliers raffinés » ; il s'agit toutefois d'un second rôle par rapport à celui du 92. Ce rôle est associé aux terminaux de pipeline qui y sont implantés et aux dépôts pétroliers associés.
3. Aucune spécificité n'est mise en évidence quant aux produits manufacturés dits « technologiques ». Ceci se confirme lorsqu'on examine les flux associés aux produits de type « moyenne haute et haute technologie » (selon le classement Eurostat des productions industrielles) : au sein de la première couronne, c'est plutôt le 93 qui se distingue, et, de façon générale, les flux les plus importants s'observent au sein des départements de deuxième couronne.

En revanche, on constate une spécificité val-de-marnaise concernant les produits et marchandises liés à la construction. On a déjà évoqué ci-dessus la spécificité associée aux matériaux (sable et terre). Cinq autres produits associés au secteur de la construction ont pu être identifiés via les données SITRAM : les « autres matériaux de construction manufacturés » ; les « ciments chaux et plâtre » ; les constructions préfabriquées en bois ; les éléments en métal pour la construction ; les échafaudages.

Le Val-de-Marne se caractérise par des flux significatifs pour l'ensemble de ces 5 produits, même s'il n'est pas nécessairement, pour chacun d'entre eux pris individuellement, le département qui se distingue de la façon la plus remarquable. Par exemple, pour les éléments en métal pour la construction, c'est Paris et le 91 qui se distinguent mais le 94 arrive juste après ; pour les ciments, chaux et plâtre, le 93 se différencie (carrières de gypse), mais le 94 arrive juste derrière, au sein de la première couronne. C'est l'importance simultanée des flux associés aux cinq produits analysés qui signale l'importance du champ de la construction dans la logistique des produits manufacturés caractéristique du Val-de-Marne.

Enfin, dernière spécificité importante des flux de marchandises associés au Val-de-Marne, les flux associés au groupage de marchandises ⁽⁷⁾ : ce type de flux fait sa spécificité au sein de la première couronne francilienne. Les tonnages mis en jeu sont en outre significativement plus importants que ceux relatifs aux différentes catégories de produits manufacturés évoqués ci-dessus. On peut enfin signaler la différence très significative entre flux intra-départementaux et flux extérieurs (entrants et sortants), beaucoup plus importants que les premiers. Ceci laisse à penser que le 94 fonctionne comme une plateforme de dispatchage de marchandises, qui collecte et dessert bien au-delà du seul territoire val-de-marnais.

⁷ En ce qui concerne la messagerie, on ne note aucune spécificité du 94, dont le profil est analogue aux 2 autres départements de première couronne hors Paris.

5. Deux singularités productives : agro-alimentaire et construction

Le croisement des différents plans d'analyse de données exposés ci-dessus fait émerger deux ensembles d'activité productive remarquables au sein du territoire GOSB : le premier autour de l'agro-alimentaire ; le second autour de la construction.

Ces deux pôles sont, sinon ignorés, en tout cas très peu visibles dans la stratégie économique régionale (SRDEII de 2016) relative au bassin GOSB. Celle-ci met pour l'essentiel en exergue le transport aérien et le secteur de la santé. A titre d'exemple, l'activité spécifique du pôle de Rungis est décrite par l'expression « commerce de gros ». L'alimentation y est néanmoins évoquée mais au sein d'un ensemble hétérogène, à travers la référence à « une stratégie de différenciation économique autour de domaines d'activité stratégique (santé, numérique, alimentaire, logistique, économie verte, etc.) ».

Un pôle agro-alimentaire

La fabrication de produits alimentaires constitue le premier secteur industriel dans le territoire GOSB avec près de 2800 emplois.

Nom courant	Effectif	Activité NAF	Commune
GRANDS MOULINS DE PARIS	250	Meunerie	IVRY-SUR-SEINE
SCAMARK	200	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	IVRY-SUR-SEINE
DELIFRANCE SA	104	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	IVRY-SUR-SEINE
PATISSERIE LADUREE	100	Fabrication de plats préparés	MORANGIS
MARIE - 22 24	100	Fabrication de plats préparés	RUNGIS
HOA NAM	82	Fabrication de plats préparés	IVRY-SUR-SEINE
M4G	50	Autre transformation et conservation de légumes	CHEVILLY-LARUE
HAUKY	50	Plats cuisinés asiatiques, frais ou surgelés	CHOISY-LE-ROI
FJORD KING	50	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	CHOISY-LE-ROI
EK-IVRY	50	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	IVRY-SUR-SEINE
ST HUBERT - 13 15	50	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires	RUNGIS
L'ATELIER	48	producteur et distributeur de pains bio	VILLEJUIF
VIENTIANE DISTRIBUTION	44	Industrie agro-alimentaire	VILLEJUIF
ORIENTAL KITCHEN SARL	38	Charcuterie asiatique - Saucisse de porc au curry - Saucisse de porc à la citronnelle - Saucisse lao "oi som" - Pâté de porc vietnamien	CHOISY-LE-ROI
BEENDHI	30	Fabrication de plats préparés	IVRY-SUR-SEINE
KUBLI	27	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie	MORANGIS
E A	25	Fabrication de pâtes alimentaires	VITRY-SUR-SEINE
METROPOLE DIM SAM	24	Fabrication vente de produits alimentaires chinois	VITRY-SUR-SEINE

Source : base de données AGDE, EPT GOSB, 2019, établissements de plus de 20 salariés

Parmi les plus grands établissements, on peut noter la présence des sièges sociaux des entreprises Grands Moulins de Paris et Délifrance, situés à Ivry-sur-Seine, rue Mirabeau, toutes deux filiales du même groupe Nutrixa, lui-même propriété du 1^{er} groupe céréalier français, Vivescia. Ces deux filiales de Nutrixa correspondent aux deux principales activités du groupe qui correspondent en outre à deux étapes successives dans une même chaîne de transformation des grains de céréales, d'abord la meunerie (Grands Moulins de Paris), puis la boulangerie pâtisserie, à destination des professionnels (Délifrance).

A l'importance de l'emploi dans cette filière, et la présence de sièges sociaux importants de certaines sous-filières (transformation céréalière) s'ajoute la forte spécificité du Val-de-Marne du point de vue des flux d'une part, de produits agricoles, et d'autre part, de produits alimentaires. Ces deux types de marchandises relèvent de deux étapes productives successives dans une chaîne de transformation : la production agricole, puis sa transformation en aliments.

On constate ainsi l'existence au sein du territoire de GOSB de segments/briques d'activités potentiellement complémentaires et relevant d'un même champ productif. Aux opérateurs économiques de base s'ajoutent plusieurs structures qui y jouent d'ores-et-déjà un rôle d'animation et d'organisation collective.

Il y a en premier lieu le MIN de Rungis et son gestionnaire, la SEMMARIS. Dans son sillage, deux autres structures ont été plus récemment créées. La première, en 2015, est une pépinière-incubateur, « Rungis & co » qui vise à accompagner des startups œuvrant dans les « domaines de l'agroalimentaire, de la gastronomie, de la logistique, du numérique et de la prestation de services ». Une seconde structure est créée en 2016, le « Comptoir du Carreau », boutique privée exclusivement dédiée à des produits alimentaires fabriqués en Ile-de-France. Il y a enfin le projet de « Cité de la Gastronomie », dont l'ouverture est prévue en 2024, et qui vise à incarner l'inscription par l'UNESCO sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité du « Repas gastronomique des Français ».

En outre, tous ces projets locaux font ou peuvent faire échos à des projets de développement régionaux et européens.

La région Ile-de-France a fait de l' « agriculture, agro-alimentaire et nutrition, sylviculture » une de ses sept filières stratégiques (SRDEII de 2016). Par ailleurs, la Commission européenne vient d'annoncer sa stratégie « de la fourche à la fourchette » (« A Farm to Fork Strategy for a fair, healthy and environmentally-friendly food system »), laquelle figure parmi les 11 composantes de son Pacte vert. Ce projet européen vise à aller au-delà des aides traditionnelles à l'agriculture (PAC) afin, entre autres, de stimuler une modification des régimes alimentaires (limitation de la viande), ce qui suppose de nouvelles actions centrées sur les consommateurs et les manières de se nourrir, et une transformation des filières (diversification des cultures vers les légumineuses –rappelons que les fruits et légumes sont prédominants au sein du MIN de Rungis) et des échanges extérieurs (réduction, notamment, des produits protéiques importés d'Amérique).

L'activité du MIN de Rungis comprend deux grands secteurs, le secteur des grossistes du carreau et le secteur de la logistique. Selon le secteur que l'on privilégie, Rungis peut être vu comme une plateforme logistique spécialisée (cf. la référence au « commerce de gros » dans le SRDEII) ou comme un cœur névralgique de la production alimentaire, lieu stratégique de son fonctionnement et de sa transformation.

Un pôle construction

Le secteur de la construction emploie en 2016 près de 18000 personnes dans le territoire GOSB, soit autant que le secteur industriel (données du recensement 2016), mais avec des dynamiques opposées : l'emploi dans l'industrie a perdu un emploi sur quatre à GOSB entre 2006 et 2016, alors que l'emploi dans la construction a légèrement augmenté sur la même période. Le poids de ce secteur dans l'emploi local y est significativement plus important qu'en Ile-de-France en moyenne (respectivement 6% et 5%).

Nom courant	Effectif	Activité NAF	Commune géographique
CHANTIERS MODERNES CONSTRUCTION	450	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	CHEVILLY-LARUE
BOTTE FONDATIONS	400	Autres travaux spécialisés de construction	CHEVILLY-LARUE
DUMEZ ILE DE FRANCE	400	Construction d'autres bâtiments	CHEVILLY-LARUE
URBAINE DE TRAVAUX	400	Construction d'autres bâtiments	VIRY CHATILLON
NEOM	250	Autres travaux de finition	CHEVILLY-LARUE
CEGELEC MISSENARD	250	Travaux installation électrique	KREMLIN BICETRE
VINCI CONSTRUCTION FRANCE	250	Construction d'ouvrages d'art	VILLEJUIF
SATELEC	250	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	VIRY CHATILLON
SCHINDLER	200	Fabrication, installation, maintenance d'ascenseurs et escaliers mécaniques	ARCUEIL
SPIE BATIGNOLLES ILE-DE-FRANCE	200	Construction d'autres bâtiments	ARCUEIL
VINCI CONSTRUCTION MARITIME ET FLUVIAL	200	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	CHEVILLY-LARUE
PHIBOR ENTREPRISES	200	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	RUNGIS
DEMATHIEU & BARD BAT ILE DE FRANCE	200	Construction d'autres bâtiments	RUNGIS
DECORATION DE SOUSA FRERES	200	Travaux de peinture et vitrerie	VILLENEUVE SAINT GEORGES

Source : base de données AGDE, EPT GOSB, 2019, établissements de plus de 200 salariés

Entre 2006 et 2016 le secteur de la construction a vu l'emploi de "petits patrons" croître de 20%, en France, en Ile de France et dans le territoire de GOSB. Le secteur de la construction a connu une autre évolution remarquable sur la période : une hausse significative des cadres : +25%, mais aussi des professions intermédiaires, +9% : ces dernières représentent en 2016 et déjà en 2006 un emploi sur cinq dans ce secteur dans le territoire de GOSB. En 2016, près de 3000 emplois au sein de GOSB sont des emplois de techniciens du secteur de la construction. Un emploi ouvrier de la construction sur dix a disparu entre 2006 et 2016. Les ouvriers de la construction étaient environ 8000 en 2016 (on compte à GOSB près de 5000 ouvriers dans l'industrie).

Le profil de l'emploi dans le secteur de la construction à GOSB est marqué par sa forte technicité, plus importante qu'en Ile-de-France ou en France, notamment chez les cadres (ingénieurs) et professions intermédiaires (techniciens). Enfin dernière caractéristique, non sans rapport avec la haute technicité de la construction dans le territoire GOSB : la croissance du nombre d'ouvriers qualifiés de type industriel dans le secteur de la construction (+23%). Celle-ci pourrait être l'indice du développement à GOSB d'une forme de machinisme dans ce secteur lors de la dernière décennie.

Rappelons pour finir que la construction de bâtiments constitue une des spécificités de l'emploi des activités dites abritées ⁽⁸⁾ implantées à GOSB.

A côté de ces spécificités de l'emploi, on a pu identifier dans le Val-de-Marne des flux importants de matériaux et de produits en lien avec le secteur de la construction. Ces flux sont marqués par la diversité de leur contenu puisqu'il s'agit tant de flux de matériaux de base, de produits semi-finis que de matériel de chantier (échafaudages). En outre, l'analyse des flux de matériaux de base en entrée (sable et gravier) et en sortie (terre) de chantiers laisse présager de l'existence d'un système local de gestion de ces éléments, contrairement aux autres départements de première couronne francilienne et de Paris dont les flux relèvent plus d'un système de pompe aspirante (sable et gravier) et refoulante (terre).

En définitive, il apparaît que le territoire GOSB, au sein du Val-de-Marne, abrite un ensemble diversifié d'activités en lien avec la construction, qui va au-delà de la seule activité de chantier (même si celle-ci a pu être importante dans la période récente). Parmi la diversité mise en évidence, il y a

⁸ Selon la définition de Frocrain et Giraud, « le secteur abrité produit pour satisfaire exclusivement la demande intérieure. Les emplois dans le secteur exposé, généralement appelés emplois exposés, sont en concurrence avec des emplois situés dans d'autres pays ».

une diversité dans la taille des structures, grands établissements mais aussi TPE et indépendants, qui se double d'une diversité dans la technicité mise en œuvre : à côté des traditionnels artisans et ouvriers de type artisanal, on trouve aussi, plus qu'ailleurs, des techniciens et ingénieurs spécialisés. On pourrait ajouter à cela le rôle classique joué par ce secteur dans l'insertion professionnelle (cf. par exemple, les clauses d'insertion).

Ce secteur porte des enjeux importants de transition écologique. Il constitue un des leviers essentiels de la lutte contre le changement climatique, au travers de la rénovation énergétique des bâtiments. Deux champs technologiques proches comportent des acteurs collectifs implantés au sein du territoire GOSB, celui des nouveaux matériaux à travers l'association Matériaupôle, et celui de la fabrication numérique à travers le Techshop-Leroy Merlin installé à Ivry-sur-Seine jusqu'en 2019 (un nouveau fablab, le « relais des makers », est fondé en 2020, toujours à Ivry-sur-Seine, par trois anciens du Techshop). Toutefois, dans les deux cas, les cibles sectorielles de ces structures sont plus larges et ne sont pas centrées sur l'activité et les professionnels de la construction.

En ce qui concerne l'animation et l'organisation collective de la filière construction, on peut d'abord noter une faible attention à son endroit chez les développeurs économiques franciliens. L'exemple de la stratégie régionale et de son texte fondateur, le SRDEII de 2016, permet d'illustrer ce point. Le secteur de la construction y est évoqué essentiellement comme participant du secteur de l'économie résidentielle privée et comme un sous-ensemble, parmi sept autres, d'une des sept filières stratégiques d'excellence d'Ile-de-France : il s'agit de la filière « Région - Ville durable et intelligente (dont éco-activités, énergies, biomatériaux, (re)construction durable, déchets, smart-cities, services) » (souligné par nous). Lorsqu'on examine les projets et orientations économiques d'échelle infrarégionale (bassins d'emploi) cités dans le SRDEII de 2016, on constate qu'une orientation stratégique ciblée sur le secteur de la construction était explicitée pour deux (seulement) des 24 bassins d'emploi franciliens, alors que l'emploi y est surreprésenté dans un bien plus grand nombre de bassins⁹. Toutefois, cette situation pourrait changer dans un futur proche suite à la sélection du projet francilien « construire au futur, habiter le futur » dans le cadre de l'appel à projets national « territoires d'innovation », qui, comme son nom l'indique, est ciblée sur l'habitat et la construction.

La région Ile-de-France, cheffe de fil de ce projet, l'a inscrit dans son programme « Smart Région Initiative » adopté fin 2017¹⁰. Deux des trois grands objectifs du projet « construire au futur, habiter le futur » concernent plus spécifiquement la filière construction et son évolution : « Renforcer la compétitivité de la filière bâtiment-construction, notamment les TPE et PME, en accélérant leur transformation numérique et en favorisant l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment » ; « concevoir et concrétiser l'industrie du bâtiment 4.0 en créant un fonds de soutien aux start-up du secteur, ou en facilitant la création d'une usine de construction modulaire. Il s'agit de favoriser un nouvel élan industriel pour créer l'emploi de demain dans la Région ». On notera ici la référence à l'« élan industriel », que la région Ile-de-France conçoit donc (aussi) à travers le secteur de la construction. Ce projet francilien fédère d'ores-et-déjà 120 acteurs, adhérents d'une association récemment créée et chargée de son pilotage stratégique et opérationnel. 65 projets ont d'ores-et-déjà été identifiés, pour une enveloppe financière de 310 millions d'euros, qui comprend un accompagnement de l'Etat de 92 millions d'euros. Des communes et intercommunalités franciliennes sont adhérentes à l'association (aucune du territoire GOSB) ainsi que le Matériaupôle.

⁹ Une « filière éco-construction (projet de centre de ressources éco-construction et génie climatique) » était évoquée pour Grand Paris Sud Est Avenir ; la « structuration de filières/réseaux d'acteurs autour d'activités porteuses » dont l'éco-construction était mentionnée pour le Bassin Ouest Val d'Oise.

¹⁰ Celui-ci vise très généralement à « proposer de nouveaux équipements et services, articulés autour de dispositifs numériques innovants ».

Par ailleurs, l'écoconstruction a été repérée comme une des filières caractéristiques des éco-activités val-de-marnaise par le département ⁽¹¹⁾, sans toutefois faire l'objet d'une action particulière (le secteur identifié comme stratégique par le département est le secteur plus large des éco-activités).

Enfin, signalons le projet de l' « Eco-Campus du bâtiment-Grand Paris », au sein de l'aménagement de la ZAC Chérioux, à Vitry-sur-Seine, dans le territoire GOSB. Il s'agit de la création d'un important centre d'enseignement par alternance consacré aux « métiers du bâtiment et de la transition énergétique », qui accueillera à partir de 2021 un milliers d'apprentis, du CAP à la licence professionnelle, relevant de plusieurs Centres de Formation d'Apprentis gérés par plusieurs associations professionnelles du bâtiment (réunies dans l'association Ecocampus), ainsi que des formations professionnelles. La région Ile-de-France y intervient au titre de sa compétence formation professionnelle, en lien avec la Fédération Française du Bâtiment-Grand Paris. Le projet a aussi bénéficié d'un financement au titre du Programme d'Investissement d'Avenir consacré à la formation en alternance.

Cet établissement de formation dédié à la filière construction viendra s'ajouter à, au moins, deux autres établissements de formation significatifs, écoles d'ingénieur présentes de plus longue date au sein du territoire GOSB : l'Ecole Spéciale des Travaux Publics à Cachan et le Centre des Hautes Etudes de la Construction à Arcueil. La densité/variété du tissu entrepreneurial du secteur de la construction se double ainsi d'un tissu d'établissements de formation associés, lui aussi diversifié.

¹¹ Cf. <https://www.valdemarne.fr/le-conseil-departemental/economie/emploi/soutenir-lactivite-economique-et-le-developpement-territorial/les-eco-activites>

6. Perspectives et préconisations

Au terme des analyses décrites ci-dessus, deux perspectives peuvent être tracées pour le futur. La première propose la construction d'un tableau de suivi de « l'industrie et de la production ». La seconde évoque quelques pistes de prolongements possibles de ces premiers travaux de recherche. Il apparaît en effet que si certains résultats des exploitations statistiques appellent plutôt des approfondissements, d'autres suggèrent d'ores-et-déjà la mise en place d'indicateurs de suivi de l'économie du territoire « actionnables » c'est-à-dire utiles pour appuyer l'intervention économique de l'EPT.

Ces pistes de réflexion pour le futur seront aussi l'occasion de formaliser trois préconisations pour l'action économique du territoire GOSB.

Proposition pour la construction d'un tableau de suivi

Sur la base des exploitations statistiques décrites ci-dessus, on propose d'établir un tableau de suivi de l'industrie et de la production à GOSB. Celui-ci pourrait comprendre deux composantes. La première composante s'appuie pour l'essentiel sur la base de données AGDE de l'observatoire économique de l'EPT (brique AGDE). La seconde est construite à partir des données SITRAM (brique SITRAM).

On en propose une description succincte ci-dessous.

Préconisation n°1 : De l'importance stratégique de la statistique relative à la population des établissements

La base de données AGDE constitue un outil de médiation essentiel entre les catégories abstraites de l'analyse économique et les établissements concrets implantés sur le territoire. Elle assure ainsi l'articulation indispensable entre objectifs stratégiques et interventions de terrain, entre observations et actions.

La fiabilité et la mise à jour de cette information apparaît cruciale et l'on constate malheureusement une certaine dégradation de sa qualité (exemple d'une augmentation des déclarations légales sans effectif salarié). Une action, menée de concert avec d'autres acteurs publics locaux du développement économique, pourrait être menée auprès de l'INSEE pour signaler l'importance de la qualité et de la continuité de ce flux d'informations pour l'intelligence économique des territoires.

La brique AGDE

L'idée générale est de construire des règles de ciblage pour repérer des « établissements d'intérêt » dans l'ensemble très fourni de la population d'établissements recensés dans la base de données AGDE.

Mise à jour annuelle.

Deux compartiments : « exposé/abrité » et « focus industrie »

> Compartiment « exposé/abrité »

*pour chaque division de la NAF de type « exposé » et « abrité » : nombre d'emplois et d'établissements, variation annuelle

*calcul de l'évolution des spécificités des divisions au sein de chaque sous-groupe « exposé » et « abrité » et examen de la stabilité/évolution des secteurs surreprésentés

*focus sur les divisions surreprésentées au sein des sous-groupes « exposé » et « abrité » : liste des principaux établissements ; évolution de leur effectif ; apparition et disparition d'établissements

Commentaire : ce compartiment permet le suivi de secteurs « non-industriels » au sens de la NAF, mais néanmoins importants pour la production et l'industrie à GOSB

> Compartiment « focus industrie »

*dans le sous-ensemble des établissements industriels au sens de la NAF, catégorisation des établissements de GOSB au moyen de la nomenclature McKinsey, qui distingue « moteurs d'innovation », « marque », « continentaux », « équilibre instable », « exposés ».

*pour chacune des 5 catégories, établissement de la liste des principaux établissements ; évolution de leur effectif ; apparition et disparition d'établissements

Commentaire : ce listage ciblé des établissements industriels peut constituer un préalable à deux actions de veille plus approfondie, une veille sur les établissements en croissance et en développement (catégorie « moteurs d'innovation » et « marque ») et une veille sur les établissements à surveiller (« équilibre instable » et « exposés »).

Préconisation n°2 : Organiser une veille active sur les « champions cachés » et les « établissements à risques »

L'identification des différents types d'établissements industriels dans la base de données AGDE pourrait alimenter un travail de veille et d'accompagnement ciblés sur deux types stratégiques d'établissements.

Le premier type comprend les établissements à risque, à savoir des établissements menacés de restructuration du fait de leur positionnement fragile dans la compétition internationale. Les restructurations industrielles sont souvent l'occasion pour les directions d'entreprise de se tourner vers les territoires, soit pour obtenir des aides soit pour mettre en œuvre des mesures de compensation (plans de sauvegarde de l'emploi, conventions de revitalisation) lesquelles supposent le plus souvent le développement de nouvelles interactions avec les autorités publiques locales, dans le cadre de projets communs de re-développement économique.

Le second type comprend des établissements industriels à potentiel de croissance, voire des « champions cachés ». Ceux-ci méritent, autant que les entreprises en restructuration, l'attention des territoires qui les hébergent, puisque leur soutien peut accélérer voire intensifier leur développement. On doit la notion de « champions cachés » à un chercheur et expert allemand, Hermann Simon, qui, étudiant la performance du commerce extérieur allemand, constatait qu'elle n'était pas le fait de grands groupes mais d'entreprises plus petites, leaders sur leurs marchés (de niche) et inconnues du grand public. La Normandie a appuyé, pour partie, son intervention économique sur les « champions cachés » (d'abord via la DIRECCTE et son Référent Unique à l'Investissement, puis au sein de son SRDEII). La première et indispensable étape d'un tel type d'accompagnement consiste précisément à découvrir ces entreprises qui sont « cachées », ce qui nécessite un travail en tant que tel (organisation de visites d'entreprises, articles dans la presse locale pour les faire connaître, ...).

Ces actions de veille-accompagnement gagneront à être coordonnées avec celles mises en œuvre par les services de l'Etat (préfecture de région) et de la région, co-pilotes depuis la loi NOTRe de 2016 des « comités stratégiques régionaux d'intelligence économique ».

La brique SITRAM

L'idée générale est de suivre la dynamique économique val-de-marnaise mesurée à partir d'une typologie des flux de marchandises qui intéresse plus particulièrement le territoire GOSB. Trois types de flux apparaissent en effet importants car significatifs du tissu productif de GOSB : les flux de produits agricoles en lien avec le pôle agro-alimentaire ; les flux de « produits des industries extractives » en lien avec le pôle construction ; les flux de « marchandises groupées » en lien avec l'activité logistique pure.

Périodicité annuelle. Données SITRAM du SDES/MTES

Pour chaque type de marchandises (produits de l'agriculture ; industries extractives ; produits manufacturés ; déchets ; messagerie (colis) ; marchandises groupées ; autres), établissement des flux entrants/sortants/internes (en tonnes et en tonnes-kilomètres) à l'échelle de l'Ile-de-France dans son ensemble et à l'échelle de chaque département francilien. Le profil du Val-de-Marne et son évolution pourront être interprétés au regard des profils et de l'évolution de la région et des autres départements franciliens.

Prolongements

Les premières analyses et premiers résultats pourraient être approfondis et enrichis. Notamment dans le cadre du partenariat en projet entre l'EPT et la chaire ENPC-CNRS « Ville, industrie et transition écologique ».

> Approfondissements

La notion d'emploi technique a été proposée pour pallier l'insuffisance de l'approche de l'industrie et de la production à partir des « secteurs industriels », qui rate des évolutions importantes des « métiers industriels ». Les premiers résultats semblent prometteurs puisque si l'industrie comme secteur pèse peu en termes de nombre d'emplois à GOSB, les « emplois techniques » apparaissent comme une de ses spécificités. Une analyse plus fine, à partir d'une typologie plus fine, notamment des secteurs d'activité, permettrait d'en saisir le contenu.

Préconisation n°3 : approfondir l'analyse croisée secteurs/métiers industriels en lien avec les actions de GPECT – ouvriers et artisans au cœur du territoire industriel et productif

L'analyse des emplois techniques, à la croisée des secteurs et des métiers, pourrait s'adosser au projet en cours de GPECT. Son intérêt serait de contrebalancer une vision aujourd'hui dominante de l'évolution de l'emploi dans l'industrie et la production, qui envisage cette dernière essentiellement autour du couple automatisation-montée en compétences. Le constat de l'importance à GOSB des artisans et de l'emploi ouvrier dans le secteur des services pourrait conduire à une autre approche de l'emploi productif, centrée sur ces deux figures de l'artisan et de l'ouvrier (de fabrication, de maintenance, de manutention). Ceci permettrait d'examiner plus largement la capacité de l'industrie et de la production, au-delà des usines 4.0, à contribuer à l'insertion professionnelle des actifs moins diplômés ou éloignés de l'emploi.

Une autre voie d'approfondissement pourrait être conduite qui viserait à préciser le contenu et le fonctionnement des deux singularités productives qui ont été esquissées ci-dessus, autour de l'agro-alimentaire et de la construction.

> **Enrichissements**

Deux analyses complémentaires de celles conduites jusqu'ici pourraient venir enrichir les points de vue et observations réalisés dans cette première série de travaux.

Un premier enrichissement pourrait consister à explorer les relations internationales du territoire à partir des flux de marchandises saisis dans les fichiers des douanes (possible à l'échelle du département, importations et exportations). L'analyse des flux de marchandises à partir des données SITRAM, focalisée sur les flux entre départements français, pourrait ainsi être complétée d'un volet international. Ce type d'analyse pourrait venir enrichir la stratégie de « marketing territorial » et de positionnement international de GOSB.

Un second enrichissement partirait d'une autre source de données, celle relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement. Ces données donnent à voir les installations industrielles du point de vue des pollutions et risques qu'elles peuvent engendrer pour leur environnement territorial. Il s'agit là d'un enjeu important dans un territoire urbain dense où l'industrie cohabite de fait avec une population résidente nombreuse et située à proximité, cohabitation qui ne va pas nécessairement de soi. Le récent accident de l'usine Lubrizol de Rouen l'a montré avec force ; il a refait émerger dans son sillage des discours appelant à résoudre ce problème par l'éviction pure et simple des installations industrielles dangereuses. Ce type d'étude pourrait être l'occasion d'un partenariat avec les services de l'Etat chargés de la gestion de ces réglementations, la DRIEE pour ce qui concerne les installations soumises à autorisation et à enregistrement, la préfecture pour ce qui concerne les installations soumises à déclaration.

Synthèse du rapport

Objectif de la recherche

Le « *manifeste pour un territoire industriel et productif* » explicite l'intention stratégique du territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) pour son développement économique. Le travail de recherche entrepris a eu pour objectif de **concevoir une nouvelle représentation de l'économie du territoire pour l'appuyer, partant du constat de l'insuffisance des mesures traditionnellement utilisées dans les études territoriales pour décrire l'industrie et la production.**

En effet, l'indicateur traditionnel du nombre d'emplois présents dans les « secteurs industriels » (nomenclature NAF) s'avère inadéquat, puisque, mesurée ainsi, l'industrie représentait :

- > 12% des emplois en France en 2016,
- > 8% en Ile-de-France,
- > mais seulement 6% dans le territoire GOSB, et, de surcroît, en forte diminution lors de la dernière décennie.

Le point de départ du travail réalisé était fondé sur l'idée suivante : **l'inadéquation entre l'intention stratégique du territoire et la représentation traditionnelle de l'industrie est liée à des transformations dans l'organisation économique et dans ses représentations.** A contre-courant des théoriciens de la société post-industrielle, des observateurs de la vie économique signalent depuis deux décennies l'**imbrication** qui perdure, même si elle change de forme, **entre**

- > **d'une part, les services, les savoirs et le capital immatériel,**
- > **et d'autre part, la fabrication.**

Ce point de vue, qui réhabilite l'importance de l'industrie, est désormais présent et visible dans le débat public. S'en tenir là s'avère toutefois insuffisant. En effet, en insistant sur les phénomènes d'« articulation », d'« intégration » ou d'« imbrication », ce point de vue contribue à la critique des mesures traditionnelles de l'industrie (via la NAF), mais il s'arrête là : il est de peu de secours pour construire de nouvelles catégories, de nouvelles visions, de nouvelles mesures. C'est ce pas supplémentaire qui a été opéré dans la recherche.

La vision de « l'industrie et de la production » qui a été développée relève moins d'un indicateur synthétique, mais s'appuie sur un ensemble d'indicateurs relatifs à des plans différents d'observation et d'analyse. Elle a mobilisé des statistiques sur l'emploi mais aussi sur les flux de marchandises. Elle s'est appuyée sur plusieurs catégorisations originales de l'activité économique : une catégorisation relative aux métiers industriels (plutôt qu'aux secteurs) ; une typologie de l'industrie relative au positionnement stratégique (compétitivité coût et hors-coût) élaborée par le cabinet McKinsey et transversale aux secteurs ; une catégorisation élaborée par les économistes P. Frocrain et P.N. Giraud permettant de distinguer emplois exposés et abrités.

Synthèse des résultats

L'analyse économique des territoires repose sur une différenciation fondamentale entre :

- > d'une part, les secteurs moteurs, exposés, extravertis,
- > et d'autre part, les secteurs résidentiels, abrités, orientés vers le marché local.

Les premiers ont un rôle tout particulier puisqu'ils tirent l'économie locale en raison de leur rayonnement commercial (au-delà du territoire) ce qui permettrait, en retour, d'y capter des revenus. Les secteurs moteurs essentiels ont été historiquement les secteurs de l'industrie. Ceci reste vrai à l'échelle des pays, puisque le commerce international est très majoritairement composé de biens manufacturés. C'est vrai aussi dans certaines villes moyennes et petites au sein desquelles les établissements industriels sont les moteurs économiques principaux (Vire Normandie, Figeac,...). Des travaux économiques récents ont toutefois mis en évidence que la sphère des activités motrices s'étendait aujourd'hui au-delà des seuls secteurs industriels et comptait un emploi sur deux dans le secteur des services. Lorsqu'on considère ce nouvel ensemble, alors l'emploi qui s'y rattache compte à GOSB 56000 emplois qui représentent près d'un tiers de l'emploi total (seulement un quart en France). L'économie de GOSB est ainsi marquée par une surreprésentation de l'emploi dans des secteurs moteurs-exposés-extravertis. Ces « emplois extravertis » de GOSB relèvent majoritairement (plus de deux emplois sur trois) du secteur des services (un sur deux en moyenne en France), et en particulier du transport aérien et de la logistique ; le poids de l'industrie y est donc plus faible.

Même s'il n'est pas majoritaire et qu'il a subi des pertes importantes dans la dernière décennie, l'emploi des secteurs industriels est toutefois loin d'être négligeable (17000 emplois). On peut s'appuyer pour l'analyser sur la grille de lecture de l'industrie développée par le cabinet McKinsey, qui a proposé une typologie de l'industrie construite à partir de l'importance relative de la compétitivité coût et hors coût (innovation) et des barrières physiques à la concurrence (coût de transport/logistique). On constate que l'emploi industriel à GOSB est marqué par un poids plus important des établissements dont le positionnement stratégique repose sur l'innovation ou le développement d'une marque. On peut aussi y noter l'importance des sites relevant de « secteurs en équilibre instable » : de taille moyenne, plutôt disséminés spatialement dans le territoire, ces établissements sont à la croisée des chemins, avec un enjeu fort de repositionnement stratégique, puisque leur développement/maintien repose simultanément sur la quête de nouveaux débouchés et la maîtrise des coûts.

Si les secteurs moteurs de l'économie locale débordent les secteurs industriels, il en va de même pour les métiers industriels. Comme l'ont montré des travaux statistiques du ministère du travail, l'évolution récente des organisations économiques s'est traduite par le découplage entre secteurs industriels et métiers industriels. Dans la continuité de cette perspective, on peut donc analyser l'emploi à GOSB en partant non de l'activité des établissements mais de l'activité de travail des actifs. On peut alors y identifier et mesurer les emplois relevant de la sphère technique (par opposition à la sphère administrative et commerciale).

La surreprésentation des emplois techniques est une spécificité de GOSB, en particulier dans les secteurs non industriels (construction, services). Par exemple, deux ouvriers sur trois de GOSB travaillent dans le secteur des services (on notera au passage que seul un sur quatre y est chauffeur). On y constate aussi l'importance de la technicité chez les indépendants avec une surreprésentation des artisans. C'est d'ailleurs dans ces espaces professionnels inédits (dans le secteur des services et du côté des artisans indépendants) que GOSB a pu connaître des dynamiques d'emploi positives. A cet indicateur de l'emploi technique correspond une autre spécificité sectorielle de l'emploi de GOSB : l'importance dans l'emploi des secteurs dits abrités (i.e. non exposés) des activités reposant sur un fort savoir-faire technique comme par exemple, les bureaux d'étude techniques, les activités relatives à la gestion de l'eau ou la construction.

Comme évoqué ci-dessus, l'activité de transport constitue une spécificité des secteurs d'emplois présents à GOSB. Afin d'en approfondir l'analyse on a examiné des statistiques de flux de marchandises (la maille disponible la plus fine est départementale et l'attention a été plus particulièrement portée sur le Val-de-Marne). L'objectif était double. Il s'agissait d'abord de préciser le positionnement du territoire : simple nœud dans un système de distribution, ou alors siège d'une ou plusieurs boucles productives locales ? Il s'agissait ensuite d'avoir une première photographie de ces flux, lesquels matérialisent, pour partie, des métabolismes urbains dont il s'agit de réduire l'empreinte sur les ressources, via, par exemple, leur reconfiguration dans une économie (plus) circulaire.

Un premier résultat important est relatif à la région Ile-de-France : celle-ci ne saurait s'analyser seulement comme une pompe aspirante/refoulante mais constitue le lieu d'un important trafic interne de marchandises. En ce qui concerne le Val-de-Marne, celui-ci se caractérise par l'importance des tonnages qui y circulent, plus proche des départements de deuxième couronne (hors Seine-et-Marne) que de première couronne. Le contenu des flux de marchandises val-de-marnais comporte une double spécificité : d'une part, l'importance de flux relevant d'une activité logistique pure (groupage) qui aspire et redistribue bien au-delà de son périmètre, et d'autre part, l'importance des flux internes de produits agricoles et de matériaux de construction.

Préconisations

Les exploitations statistiques effectuées nous ont conduit à formuler trois préconisations pour l'intervention économique du territoire GOSB.

> Deux polarités productives à organiser : l'agroalimentaire et la construction

Le croisement des différentes analyses statistiques mises en œuvre fait émerger deux ensembles productifs remarquables au sein du territoire GOSB : le premier autour de l'agro-alimentaire ; le second autour de la construction.

Ces deux pôles sont, sinon ignorés, en tout cas très peu visibles dans la stratégie économique que la région a conçue pour le bassin d'emploi GOSB (SRDEII de 2016), qui met pour l'essentiel en exergue le transport aérien et le secteur de la santé.

Pour la construction comme pour l'agroalimentaire, on constate l'existence au sein du territoire de GOSB de segments/briques d'activités potentiellement complémentaires et relevant d'un même champ productif. Aux opérateurs économiques de base s'ajoutent plusieurs structures qui y jouent d'ores-et-déjà un rôle d'animation et d'organisation collective (la SEMMARIS au MIN de Rungis, la Cité de la Gastronomie, l'Eco-Campus). Même si la région Ile-de-France ne semble pas avoir identifié l'importance du territoire GOSB pour ces deux filières, il n'en reste pas moins qu'elle leur porte une attention toute particulière : l'« agriculture, agro-alimentaire et nutrition, sylviculture » constitue une de ses sept filières stratégiques ; plus récemment, le projet « construire au futur, habiter au futur » porté par la région a fait partie des 24 lauréats de l'appel à projets national « Territoires d'Innovation ». Enfin, rappelons que le secteur agro-alimentaire comme celui de la construction sont stratégiques pour la mise en œuvre de la transition écologique, et se trouvent au cœur du nouveau « pacte vert » européen.

> Identifier et accompagner les « champions cachés » et les « établissements à risque »

L'analyse statistique des secteurs industriels de GOSB et l'identification de leur positionnement stratégique gagneraient à être prolongées par un travail d'accompagnement dédié et différencié selon ces deux types d'établissement.

- > Le premier type comprend les établissements à risque, à savoir des établissements menacés de restructuration du fait de leur positionnement fragile dans la compétition internationale. Les restructurations industrielles sont souvent l'occasion pour les directions d'entreprise de se tourner vers les territoires, soit pour obtenir des aides soit pour mettre en œuvre des mesures de compensation (plans de sauvegarde de l'emploi, conventions de revitalisation) lesquelles supposent le plus souvent le développement de nouvelles interactions avec les autorités publiques locales, dans le cadre de projets communs de re-développement économique.
- > Le second type comprend des établissements industriels à potentiel de croissance, voire des « champions cachés ». Ceux-ci méritent, autant que les entreprises en restructuration, l'attention des territoires qui les hébergent, puisque leur soutien peut accélérer voire intensifier leur développement. La région Normandie a été précurseur de ce type d'action ciblée sur les « champions cachés ». La première et indispensable étape d'un tel type d'accompagnement consiste précisément à découvrir ces entreprises qui sont « cachées », ce qui nécessite un travail en tant que tel (organisation de visites d'entreprises, articles dans la presse locale pour les faire connaître, ...).

Ces actions de veille-accompagnement gagneront à être coordonnées avec celles mises en œuvre par les services de l'Etat (préfecture de région) et de la région, co-pilotes depuis la loi NOTRe de 2016 des « comités stratégiques régionaux d'intelligence économique ».

> Développer une gestion prévisionnelle des métiers industriels hors des secteurs industriels

L'analyse statistique a montré que le caractère industriel et productif du territoire GOSB se manifestait de façon la plus significative dans les compétences et les métiers, à travers l'importance des emplois techniques. Leur caractérisation, à la croisée des secteurs et des métiers, mériterait d'être approfondie et pourrait s'adosser au projet en cours de GPECT.

Son intérêt serait de contrebalancer une vision aujourd'hui dominante de l'évolution de l'emploi dans l'industrie et la production, qui envisage cette dernière essentiellement autour du couple automatisation-montée en compétences. Le constat de l'importance à GOSB des artisans et de l'emploi ouvrier dans le secteur des services pourrait conduire à une autre approche de l'emploi productif, centrée sur ces deux figures de l'artisan et de l'ouvrier (de fabrication, de maintenance, de manutention). Ceci permettrait d'examiner plus largement la capacité de l'industrie et de la production, au-delà des usines 4.0, à contribuer à l'insertion professionnelle des actifs moins diplômés ou éloignés de l'emploi.



ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP 748

94 398 Orly Aérogare Cedex

deveco@grandorlyseinebievre.fr



#T12GOSB

grandorlyseinebievre.fr